CHS-CT du 12 décembre 2019
Les règlements une fois encore foulés au pied

Aujourd'hui devait se tenir un CHS-CT en 2eme convocation, après le boycott de la 1ere initialement prévue le 19 novembre dernier.

Une fois encore, l'administration a piétiné tous les règlements qu'elle a elle même inventé pour le fonctionnement de cette instance vitale pour les agents, traduisant un peu plus le **mépris qu'elle affiche envers ces derniers et leurs représentants**. A moins qu'il ne s'agisse simplement d'**amateurisme**...

Las, les représentants du CHS-CT ont lu une déclaration listant précisément toutes ces entorses et ont décidé de quitter la séance sans siéger.

Parmi les points évoqués, le plus grave est l'absence de réponse de l'administration au droit d'alerte déposé par les membres du CHS-CT concernant la situation critique de l'accueil de Cadeï, avec tous les risques encourus par les agents et le public.

Une table ronde s'est bien tenue en urgence à la direction le 22 novembre dernier, réunissant tous les acteurs (personnels de l'accueil, des SIP ainsi que les chefs de services) et quasi tout les échelons de commandement (y compris le DDFIP Mr BRECHARD).
A part apaiser certaines tensions entre les SIP et l'accueil, il n'est strictement rien ressorti de concret de cette réunion, sinon que les statistiques de l'accueil étaient faussées (largement minorées).

Depuis lors, les représentants CHS-CT sont toujours dans l'attente de la réponse officielle de l'administration et qu'une enquête soit diligentée, comme le règlement l'y oblige, afin d'essayer de trouver des solutions à des problèmes qui durent depuis bien trop longtemps.
Les larges sourires et les mots rassurants du directeur ne suffisent plus. La DDFIP du 06 s'est placée dans l'illégalité…